

# Charte de formation de la Croix-Rouge genevoise

Au cœur de notre identité, nous nous engageons à former et à accompagner des groupes d'individus, avec la vision suivante :

## 1. Préserver la dignité humaine

- Considérer chaque participant-e comme une personne dotée de ressources pour apprendre et réussir une formation et capable d'agir de manière responsable envers elle-même, les autres et son environnement

## 2. Promouvoir la pertinence de l'offre

- Ancrer nos formations dans des besoins sociétaux, par une réflexion constante, adaptée aux différentes étapes de la vie, de la petite enfance au grand âge

## 3. Encourager l'apprentissage

- Favoriser un apprentissage autonome et actif, incitant les participant-e-s à s'engager dans leur formation et à assumer leurs responsabilités pour atteindre les objectifs fixés et leur donner l'envie de poursuivre leurs études
- Promouvoir l'égalité des chances et l'accès à la formation

## 4. Principes andragogiques fondamentaux

- Mobiliser les savoirs, compétences et expériences des participants pour favoriser l'assimilation de la matière enseignée
- Transmettre les savoirs en accompagnant chacun-e, renforçant et développant les compétences individuelles et collectives ainsi que la capacité de réflexion

## 5. Diversité et inclusion

- Faire de la provenance pluriculturelle de nos participant-e-s un outil facilitateur et une richesse d'apprentissage

## 6. Garantie de qualité et d'unité

- Utiliser les outils à disposition de manière efficiente
- Utiliser des méthodes adaptées à nos publics
- Evaluer régulièrement nos prestations et apporter les changements nécessaires
- Partager les savoirs
- S'engager dans une démarche de formation continue pour actualiser nos connaissances

## 7. Structure d'apprentissage optimale

- Les formateur-trice-s répondent aux qualifications requises
- Les locaux et le matériel sont soigneusement sélectionnés et entretenus
- Encourager la créativité et l'innovation dans les méthodes utilisées
- Favoriser un environnement sécurisé et bienveillant
- L'encadrement sur le terrain est attentif et adapté

## 8. Partenariats

- Entretenir des partenariats avec des réseaux de soins, ainsi qu'avec d'autres acteurs et réseaux pertinents, tout en maintenant des liens étroits avec la population pour garantir la pertinence et la qualité de nos prestations

Cette charte engage chaque personne impliquée par les formations de la Croix-Rouge genevoise et permet d'offrir une expérience de formation exceptionnelle, où l'humanité, l'inclusion et l'excellence andragogique convergent pour inspirer la croissance personnelle et professionnelle de chacun-e.



Julien Garda  
Directeur des opérations